



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Vu l'arrêté du 1er juillet 2008 fixant les modalités du concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne de recrutement de conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu les propositions du président du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours interne pour le recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs, dans le domaine du sport, est constitué comme suit pour la session 2024 :

**Président**

M. Bruno BETHUNE  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

**Vice-Présidente**

Mme Annie LAMBERT-MILON  
Personne à compétences particulières

Académie de BESANCON

**Membres du jury**

Mme Virginie BOISSY  
Conseillère technique et pédagogique supérieure

Académie de TOULOUSE

M. Cédric CHAUMOND  
Conseiller technique et pédagogique supérieur

Académie de VERSAILLES

Mme Céline DELHAYE JOVIADO  
Conseillère technique et pédagogique supérieure

Académie de RENNES

Mme Isabelle FERRACCI  
Administratrice civile

Académie de CORSE

Mme Véronique FLAMAND  
Conseillère technique et pédagogique supérieure

Académie de la MARTINIQUE

Mme Christelle GREBOT  
Conseillère technique et pédagogique supérieure

Académie de BESANCON

M. Gérald GUENNELON  
Conseiller technique et pédagogique supérieur

Académie de CLERMONT-FERRAND

Mme Sylvie LASSEAUX  
Conseillère technique et pédagogique supérieure

Académie de PARIS

M. Antoine LE BELLEC  
Conseiller technique et pédagogique supérieur

Académie de MONTPELLIER

Mme Alexandra MERIGOT  
Conseillère technique et pédagogique supérieure

M. Gilles NEDELEC  
Inspecteur de la jeunesse et des sports classe exceptionnelle

M. Christophe ODEYER  
Conseiller technique et pédagogique supérieur

Mme Frédérique POLLET  
Conseillère technique et pédagogique supérieure

Mme Chloé SALAUN BECU  
Inspectrice de la jeunesse et des sports

M. Laurent SATABIN  
Conseiller technique et pédagogique supérieur

M. Jean SAVARINO  
Conseiller technique et pédagogique supérieur

M. Guillaume STOECKLIN  
Inspecteur de la jeunesse et des sports

M. Thomas TABUS  
Inspecteur de la jeunesse et des sports hors classe

Académie de PARIS

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de LILLE

Académie de PARIS

Académie de LYON

Académie de MONTPELLIER

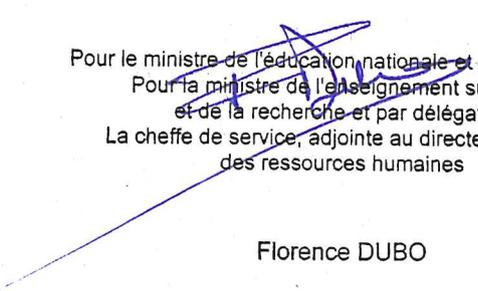
Académie de CRETEIL

Académie de MONTPELLIER

Académie d' AIX-MARSEILLE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 12 DEC. 2023

  
Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse  
Pour la ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche et par délégation  
La cheffe de service, adjointe au directeur général  
des ressources humaines

Florence DUBO